

POURQUOI INSTALLER SON COMMERCE À UCCLE ?



IIII
COMMUNE
D'UCCLE

Brochure réalisée en partenariat avec



Uccle est l'une des communes les plus commerçantes de la Région avec ses 15 quartiers commerçants dont chacun possède sa propre identité.

C'est pourquoi la Commune et l'ASBL Promotion du Commerce et de l'Economie ucquoise ont lancé une grande campagne de promotion pour inciter de nouveaux commerçants à rejoindre les nombreux commerçants de proximité et de qualité déjà présents.

Il existe, à ce jour, des cellules commerciales inoccupées dans 4 quartiers stratégiques qui possèdent tous les atouts pour accueillir de nouveaux commerces.

Découvrez sans plus attendre les avantages à installer son commerce à Uccle.

➔ 1. INTRODUCTION	4
1.1 Chiffres clés	4
➔ 2. LA COMMUNE	5
2. Installer son commerce à Uccle, c'est :	5
2.1 Prime d'encouragement	5
2.2 Appel à projets «Opensoon»	6
➔ 3. LES QUARTIERS COMMERÇANTS	7
➔ 4. UCCLE CENTRE	8
4.1 Accès	8
4.2 Offre commerciale	9
4.3 Artères commerçantes - TOP 5	10
4.4 Fréquentation	10
4.5 Immobilier commercial	10
4.6 Qu'en pensent les clients ?	11
➔ 5. VANDERKINDERE	12
5.1 Accès	12
5.2 Offre commerciale	13
5.3 Artères commerçantes - TOP 5	13
5.4 Fréquentation	14
5.5 Immobilier commercial	14
5.6 Qu'en pensent les clients ?	15
➔ 6. BOURDON	16
6.1 Accès	16
6.2 Offre commerciale	17
6.3 Artères commerçantes - TOP 5	18
6.4 Fréquentation	18
6.5 Immobilier commercial	18
➔ 7. LANGEVELD / VERT CHASSEUR	19
7.1 Accès	19
7.2 Offre commerciale	20
7.3 Artères commerçantes - TOP 5	20
7.4 Fréquentation	21
7.5 Immobilier commercial	21
7.6 Qu'en pensent les clients ?	22
➔ 8. INFOS UTILES	23
8.1 Ouvrir un commerce à uccle	23
8.2 Vous n'êtes pas encore indépendant :	23
8.3 Vous êtes déjà indépendant	24
8.4 Contacts utiles	27



➔ 1. INTRODUCTION

1.1 Chiffres clés*

Moyenne d'âge
de **41,7ans**

84.477 habitants

La 2ème commune
bruxelloise avec la plus
grande superficie
(22,91 Km²)

La commune avec le
**revenu total
net imposable** moyen par
habitant le plus élevé (21.418€)

Près de **40.000€**
de revenu total net
imposable moyen par
déclaration
(2ème commune bruxelloise)

La 4ème commune avec
le plus **faible** taux de
chômage (11,6%)

La 6ème commune
bruxelloises en nombre de
surfaces commerciales
(1569) – 1.385 commerces
en activité

La 3ème commune
bruxelloise avec le plus
grand nombre
d'entreprises assujetties
à la TVA
(10.861 entreprises
assujetties)

*Chiffres recensés entre 2019 et 2022 - Sources : IBSA, hub brussels, Actiris, Statbel, Inasti

➔ 2. LA COMMUNE

2. Installer son commerce à Uccle, c'est :

- Rejoindre un tissu commercial dynamique et renommé pour ses enseignes de qualité présentes depuis des générations et ses associations de commerçants très actives;
- Profiter d'une clientèle fidèle qui fait ses courses dans son quartier comme en atteste la très belle résistance des commerces ucclois à la crise sanitaire. Selon l'étude de Hub/ULB/Perspectives « Le commerce bruxellois en chiffres – structuration du paysage commercial » publiée en 2019, deux quartiers commerçants ucclois figurent d'ailleurs dans le Top 10 des quartiers captant le plus de part de marché à Bruxelles ;
- Ne payer aucune taxe commerciale ni sur les enseignes, ni sur les commerces et ni sur les terrasses;
- Avoir accès à tous les mécanismes de soutien au commerce local qui ont été mis en place ces dernières années tels que les primes chantier et Covid, la plateforme en ligne [Mymarket.brussels](https://mymarket.brussels) et [les chèques commerces](#);
- Bénéficier du professionnalisme et de l'expertise des services communaux pour les différentes démarches administratives à entreprendre.

2.1 Prime d'encouragement

Depuis le 1^{er} juin 2022, tout nouveau commerçant qui s'installe dans une cellule commerciale inoccupée dans les quartiers d'Uccle-Centre, Vanderkindere, Bourdon et Chaussée de Waterloo (Langeveld/Vert Chasseur) se verra octroyer une prime d'encouragement, sous la forme de chèques commerces, **d'un montant maximum de 5.000 €**. Cette prime n'est octroyée qu'aux commerçants installés dans les cellules vides de ces zones en raison de leur plus haut taux de vitrines vides.

La prime d'un montant de 3.000 € peut être complétée par une prime d'un montant de 2.000 € pour les nouveaux commerces qui mettent en œuvre des pratiques de développement durable, notamment au travers de la gestion et diminution des déchets, de la vente de produits labellisés ou issus de processus de production raisonnable, de l'insertion professionnelle, de la mobilité active...

Les chèques commerces peuvent être utilisés dans les commerces membres du réseau « Chèques commerces locaux ucclois » ou donnés aux futurs clients.

Infos :

- > www.ucclle.be/fr/vie-pratique/activites-economiques/devenir-commercant-ucclle
- > [Consulter la carte virtuelle des cellules commerciales inoccupées](#)
- > [Télécharger les conditions d'octroi de la prime d'encouragement](#)
- > [Télécharger le formulaire de demande](#)

2.2 Appel à projets «Opensoon»

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Région Bruxelles-Capitale lance chaque année un appel à projets «**Opensoon**».

CUMULEZ ce soutien financier avec la prime d'encouragement !

Objectifs ?

Favoriser l'ouverture de nouveaux commerces originaux, qualitatifs mettant en place des pratiques durables et générateurs de dynamisme pour les quartiers commerçants de la région bruxelloise.

Intéressé(e) ?

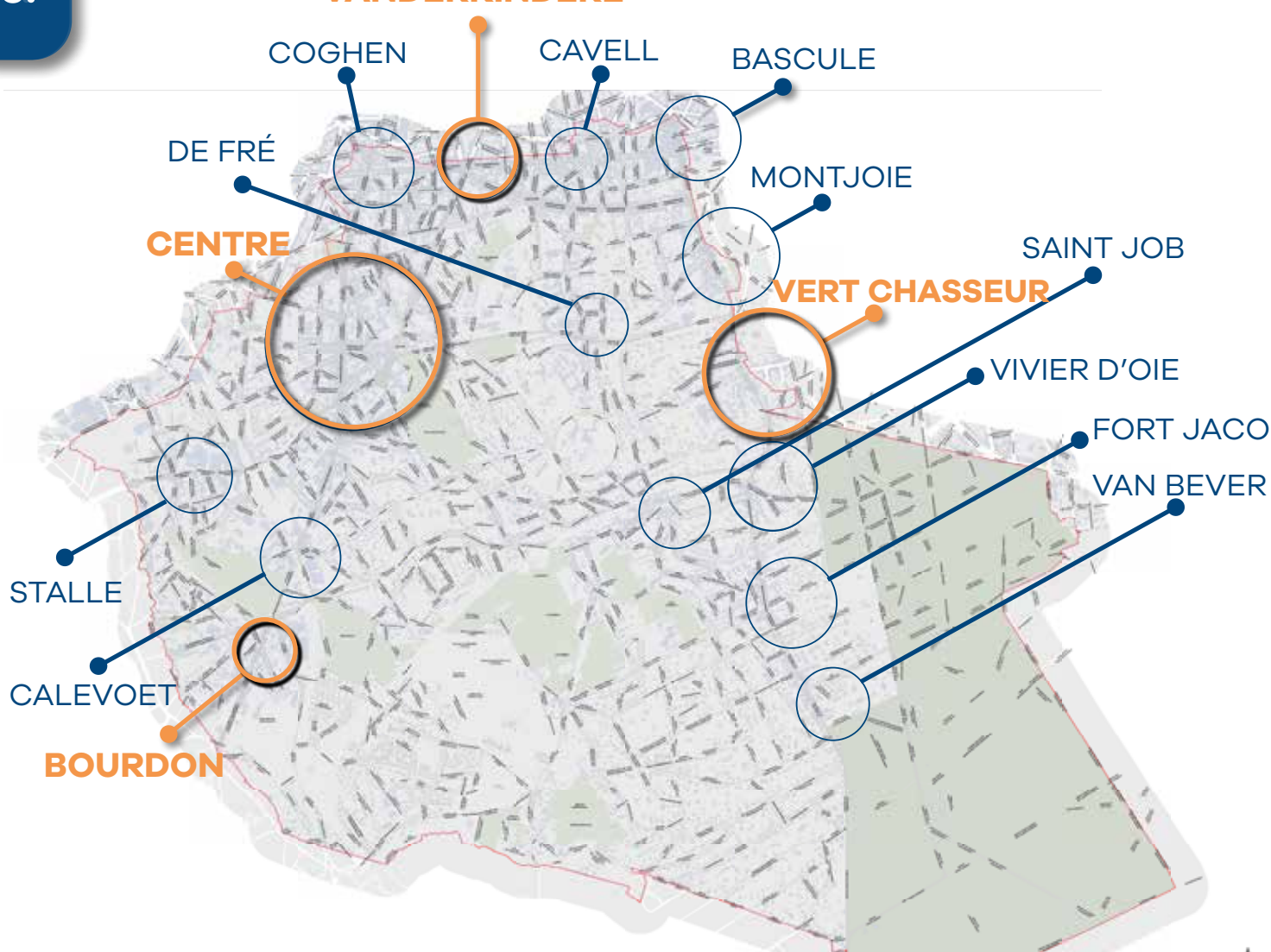
Retrouvez toutes les informations via le lien :

<https://economie-emploi.brussels/appels-projets>

➔ 3. LES QUARTIERS COMMERÇANTS

Uccle n'est pas qu'une commune d'espaces verts, c'est aussi l'une des communes les plus commerçantes de la région bruxelloise avec ses **15 quartiers commerçants** dont chacun possède sa propre identité.

VANDERKINDERE



4 QUARTIERS OÙ LA PRIME D'ENCOURAGEMENT À L'OUVERTURE D'UN COMMERCE EST OCTROYÉE :

UCCLE-CENTRE, VANDERKINDERE, VERT CHASSEUR ET BOURDON

Identifier les cellules vides permettant l'octroi de la prime (voir p.6.)



➔ 4. UCCLE CENTRE

4.1 Accès



Rejoignez facilement Uccle Centre via le réseau STIB

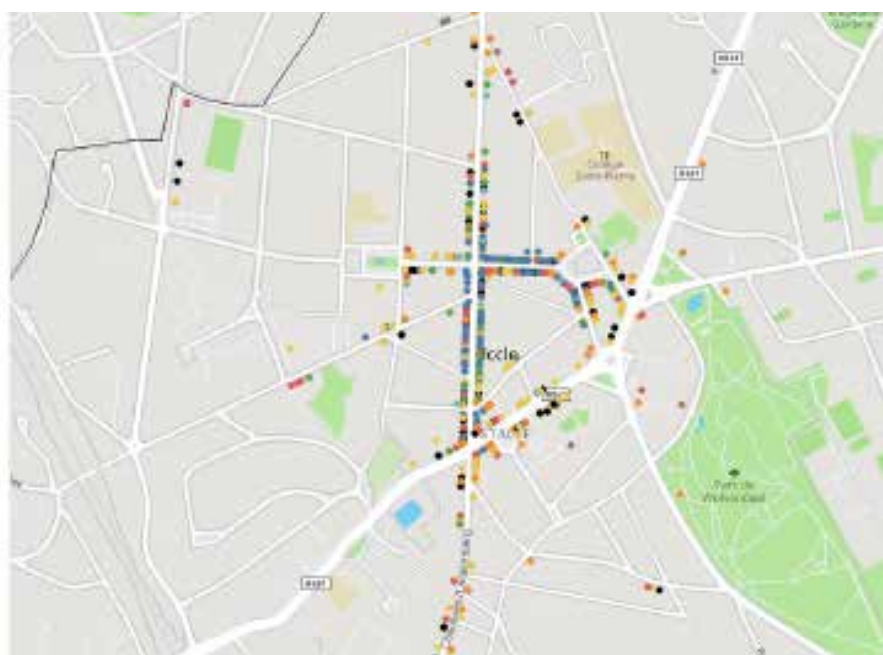
- Trams 4, 92, 51
- Bus 38, 41, 70, 75



4.2 Offre commerciale

Les relevés commerciaux de hub.brussels consistent à mettre à jour deux fois par an un inventaire recensant plus de 25 000 points de vente localisés sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. Ces relevés sont réalisés continuellement par les agents de terrain de hub.brussels qui visitent toutes les rues du territoire et encodent systématiquement les établissements à caractère commercial et les cellules commerciales vides rencontrés.

Catégories et types de commerces du quartier: Le quartier Uccle Centre accueille 365 cellules commerciales



- **Produits de quotidienneté**
(alimentation, kiosques, pharmacies...)
- **Équipement et soins de la personne**
(vêtements, accessoires, cosmétiques...)
- **Équipement de loisirs**
(sport, livres, musique...)
- **Équipement de la maison**
(bricolage, décoration, ameublement...)
- **Équipement de transport**
- **HoReCa**
- **Sorties et divertissements**
(cinéma, dancing, bowling, sauna...)
- **Services à caractère commercial**
(banque, coiffeur, agence de voyage...)
- **Cellules commerciales vides.**

54



74



18



30



0



33



5



91



44



Les équipes de hub.brussels ont terminé la mise à jour de l'offre le 19/05/2022

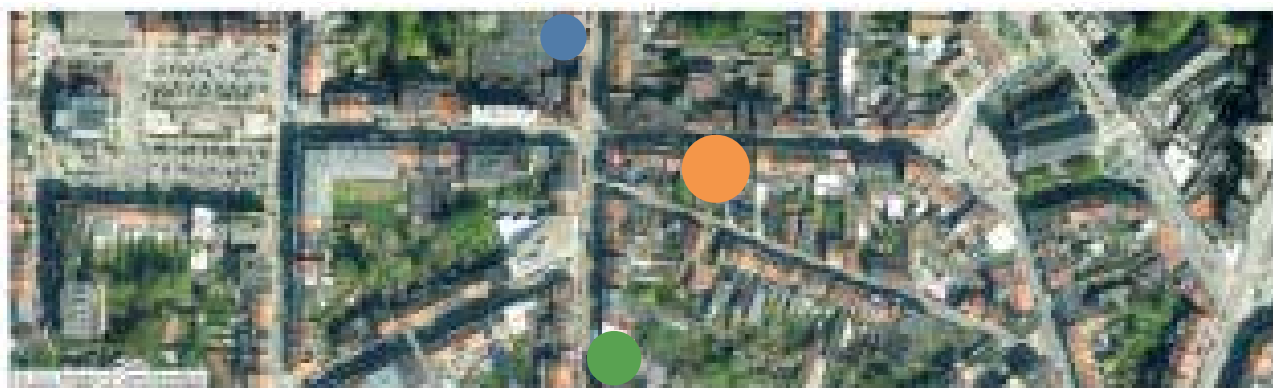
4.3 Artères commerçantes - TOP 5

- Chaussée d'Alseberg - 150 points de vente
- Rue Xavier de Bue - 60 points de vente
- Avenue Brugmann - 35 points de vente
- Parvis St Pierre - 21 points de vente
- Rue du Postillon - 19 points de vente

4.4 Fréquentation*

Nombre moyen de passants par point de comptage entre 10h et 19h :

- Rue Xavier de Bue, 47 - 7.900 passants par jour
- Chaussée d'Alseberg, 694 - 5.700 passants par jour
- Chaussée d'Alseberg, 751 - 3.800 passants par jour



4.5 Immobilier commercial*2

VENTE :

- Prix moy. : 506.167 €
- Superficie moy.: 92 m²
- Prix moy./m²: 2.902 €

LOCATION :

- Prix moy. : 3.264 €/mois
- Superficie moy. : 140 m²
- Prix moy./m²: 27 €

*1 La dernière campagne de comptage hub.brussels du quartier «Uccle Centre» a été réalisée en 2021 pendant 6 jours sur 3 points de comptage.

*2 Source citydev.brussels - Inventimmo.brussels

4.6 Qu'en pensent les clients ?

ATTENTES :

Les chalands n'expriment aucun manquement spécifique en termes de besoins : que ce soit au niveau des commerces ou de l'HoReCa, l'offre actuelle répond globalement à leurs attentes si ce n'est l'envie pour certains de retrouver un beau magasin de sport et plus de magasins de décoration.

Cependant, ils expriment le souhait que le tissu commercial conserve son équilibre entre petits commerces d'indépendants spécialisés et grandes enseignes, entre commerces de plus haut standing et commerces plus abordables, avec l'espoir que ce phénomène de disparition/ rotation des commerces cesse.

TÉMOIGNAGES :

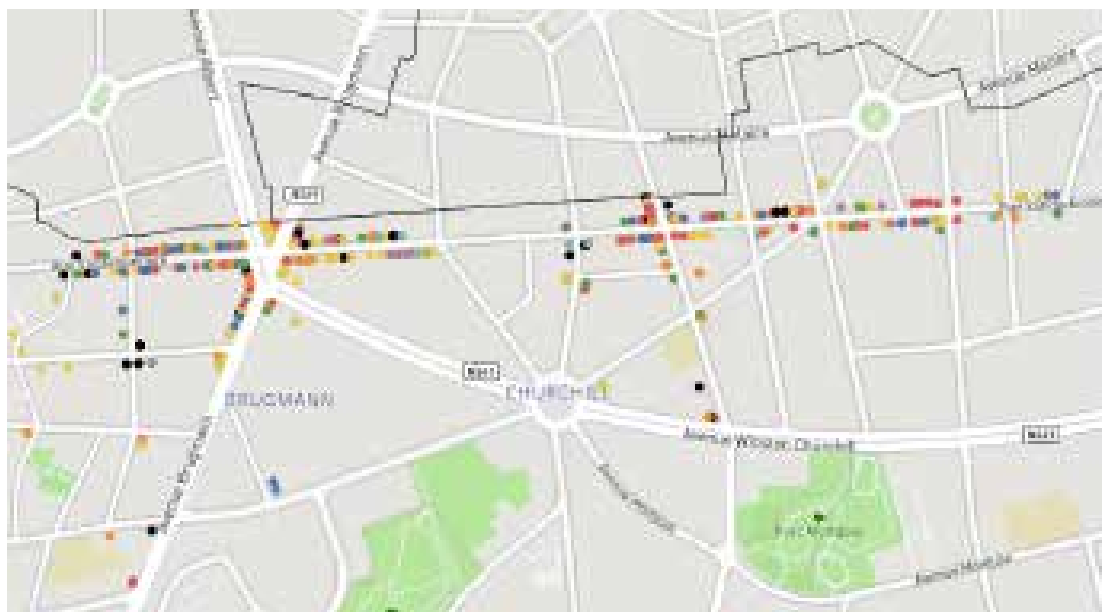
« C'est un quartier où j'aime bien m'arrêter pour aller boire un café et voir les gens passer, je m'y sens bien. »

« Autour du Parvis, c'est super pour les piétons c'est assez large et puis en été ils ferment la rue le dimanche et ça c'est chouette, les enfants peuvent jouer. »

« J'ai l'impression que ce quartier est unique. Je trouve qu'il n'y a pas d'autres quartiers de ce style à Bruxelles. Ici, il y a ce côté village. Et puis en même temps des magasins comme H&M, c'est un des seuls quartiers résidentiels où on trouve ce genre de magasins. »

5.2 Offre commerciale

Catégories et types de commerces du quartier:
Le quartier Vanderkindere accueille **253** cellules commerciales



- **Produits de quotidienneté**
(alimentation, kiosques, pharmacies...)
- **Équipement et soins de la personne**
(vêtements, accessoires, cosmétiques...)
- **Équipement de loisirs**
(sport, livres, musique...)
- **Équipement de la maison**
(bricolage, décoration, ameublement...)
- **Équipement de transport**
- **HoReCa**
- **Sorties et divertissements**
(cinéma, dancing, bowling, sauna...)
- **Services à caractère commercial**
(banque, coiffeur, agence de voyage...)
- **Cellules commerciales vides**

56



23



5



23



6



33



5



69



33



5.3 Artères commerçantes - TOP 5

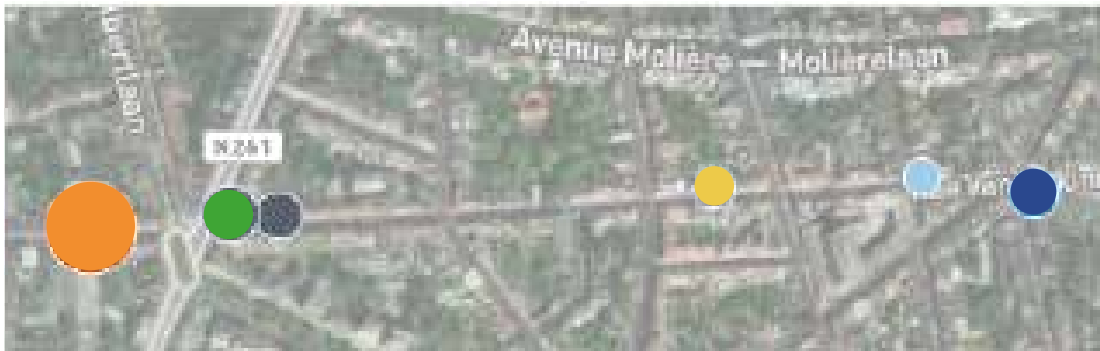
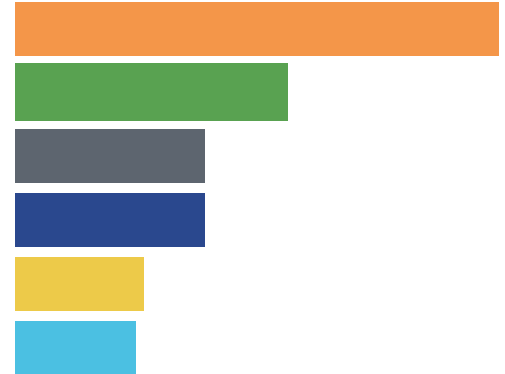
- **Rue Vanderkindere - 159 points de vente**
- **Avenue Brugmann - 29 points de vente**
- **Rue Joseph Stallaert - 7 points de vente**
- **Rue Edith Cavell - 7 points de vente**
- **Place Léon Vanderkindere - 6 points de vente**

Les équipes de hub.brussels ont terminé la mise à jour de l'offre le 19/05/2022

5.4 Fréquentation*

Nombre moyen de passants par point de comptage entre 10h et 19h :

- Rue Vanderkindere, 172 - 6.400 passants par jour
- Avenue Brugmann, 238 - 3.600 passants par jour
- Rue Vanderkindere, 369 - 2.500 passants par jour
- Rue Vanderkindere, 210 - 2.500 passants par jour
- Rue Vanderkindere, 344 - 1.700 passants par jour
- Rue Vanderkindere, 400 - 1.600 passants par jour



5.5 Immobilier commercial - source City Dev 2020

VENTE :

- Prix moy. : 973.000 €
- Superficie moy. : 551 m²
- Prix moy./m²: 3.072 €

LOCATION :

- Prix moy. : 1.923 €/mois
- Superficie moy. : 100 m²
- Prix moy./m²: 20 €

*La dernière campagne de comptage hub.brussels du quartier «Vanderkindere» a été réalisée en 2021 pendant 6 jours sur 6 points de comptage.

5.6 Qu'en pensent les clients ?

ATTENTES :

L'envie d'un meilleur équilibre entre les différents quartiers, non pas dans le sens d'un alignement de l'offre sur tout l'axe Vanderkindere (car les chalands apprécient ces différents univers +/- huppés, +/- populaires), mais plutôt dans le sens d'une dynamisation du tissu commercial de la partie ouest: ils seraient intéressés par des commerces qui proposeraient une offre et une expérience shopping plus modernes et originales que ce soit dans l'alimentaire, avec par exemple le développement de commerces axés sur une cuisine plus exotique ou dans le non alimentaire avec des idées de librairies/galeries d'art.

Enfin, les riverains de tout l'axe Vanderkindere expriment l'envie de pouvoir disposer de lieux de sortie modernes le soir et les week-ends grâce à des établissements horeca qui offriraient aux chalands une expérience sympa, moderne, à l'image de ce que proposait l'Harmonium par exemple : une carte de restauration et de boissons originales combinée à la présentation d'une exposition d'art, ou d'un concert... , tout en conservant le côté « bon enfant » du quartier.

TÉMOIGNAGES :

« C'est un quartier très vivant, il y a toujours des gens, du trafic. J'aime ce côté bruyant et avec du monde. Il est aussi très facile d'accès, des gens débarquent de plein de quartiers différents. »

« Il y a eu pas mal d'habitations qui ont été abattues, et on va reconstruire du neuf donc cela va drainer de nouvelles personnes, ça va peut-être mettre 10 ans, mais il y a un renouvellement en cours. »

« J'habite rue des Carmélites, c'est tout près de la place, c'est hyper calme et pourtant juste à côté de la ville, c'est pour cela que j'aime ce quartier. L'ambiance y est agréable. Ça me fait du bien d'avoir un endroit plus posé, c'est plus apaisant. Les choses vont à leur rythme dans mon quartier. »

« À l'arrêt Vanderkindere, il y a plusieurs magasins, on peut y trouver toute sorte de choses, prendre une glace, aller en famille, faire des courses, c'est complet comme offre. »



→ 6. BOURDON

6.1 Accès



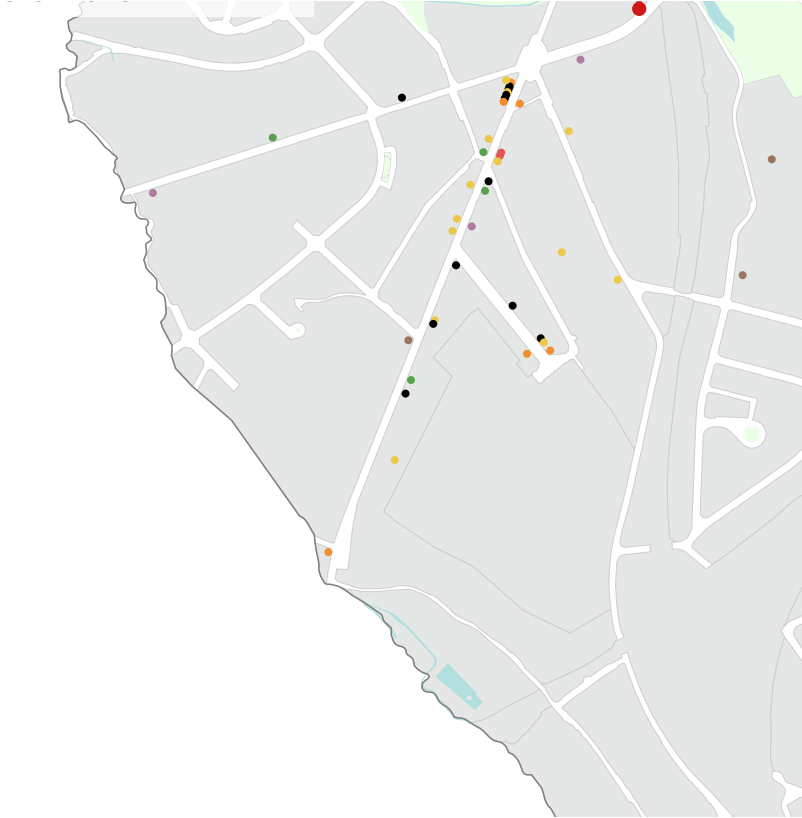
Rejoignez facilement le Bourdon via
le réseau STIB

- Tram 51
- Bus 43, 60, 75



6.2 Offre commerciale

Catégories et types de commerces du quartier:
Le quartier Bourdon accueille **43** cellules commerciales



• Produits de quotidienneté (alimentation, kiosques, pharmacies...)	3	
• Équipement et soins de la personne (vêtements, accessoires, cosmétiques...)	0	
• Équipement de loisirs (sport, livres, musique...)	0	
• Équipement de la maison (bricolage, décoration, ameublement...)	4	
• Équipement de transport	3	
• HoReCa	6	
• Sorties et divertissements (cinéma, dancing, bowling, sauna...)	3	
• Services à caractère commercial (banque, coiffeur, agence de voyage...)	13	
• Cellules commerciales vides.	11	

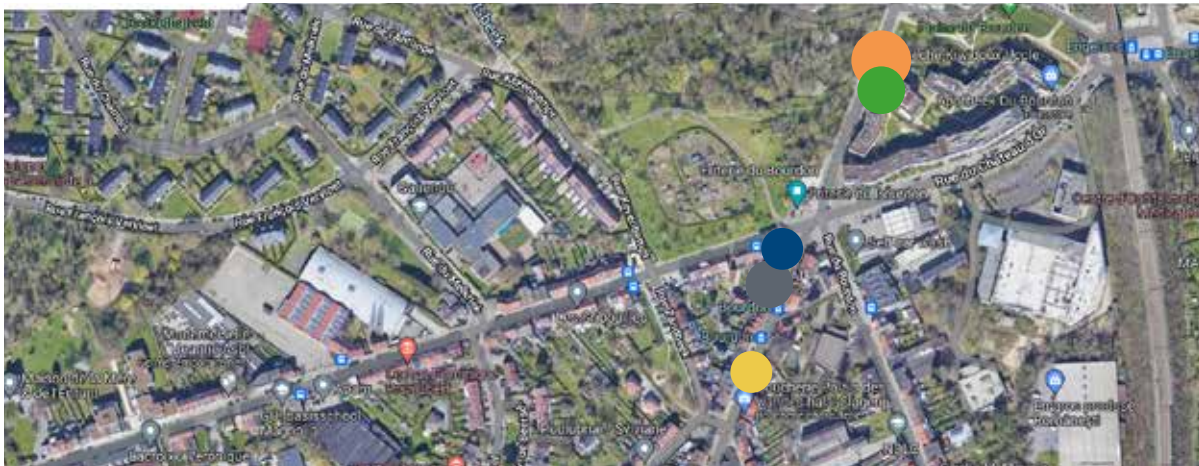
6.3 Artères commerçantes Bourdon - TOP 5

- Chaussée d'Alseberg - 26 points de vente
- Avenue du Silence - 6 points de vente
- Chaussée de Drogenbos - 4 points de vente
- Rue du Bourdon- 3 points de vente
- Rue du Château d'Or - 2 points de vente

6.4 Fréquentation*

Nombre moyen de passants par point de comptage entre 10h et 19h :

- Chaussée d'Alseberg, 1057 - 800 passants par jour
- Chaussée d'Alseberg, 1008 - 600 passants par jour
- Chaussée d'Alseberg, 1185 - 600 passants par jour
- Chaussée d'Alseberg, 1155 - 500 passants par jour
- Chaussée d'Alseberg, 1229 - 400 passants par jour



6.5 Immobilier commercial - source City Dev 2020

VENTE :

- Prix moy. : 312.247 €
- Superficie moy. : 178 m²
- Prix moy./m²: 1.774 €

LOCATION :

- Prix moy. : 1.875/mois
- Superficie moy. : 170m²
- Prix moy./m²: 12 €

*La dernière campagne de comptage hub.brussels du quartier «Bourdon» a été réalisée en 2022 pendant 3 jours sur 6 points de comptage.



➔ 7. LANGEVELD / VERT CHASSEUR

7.1 Accès



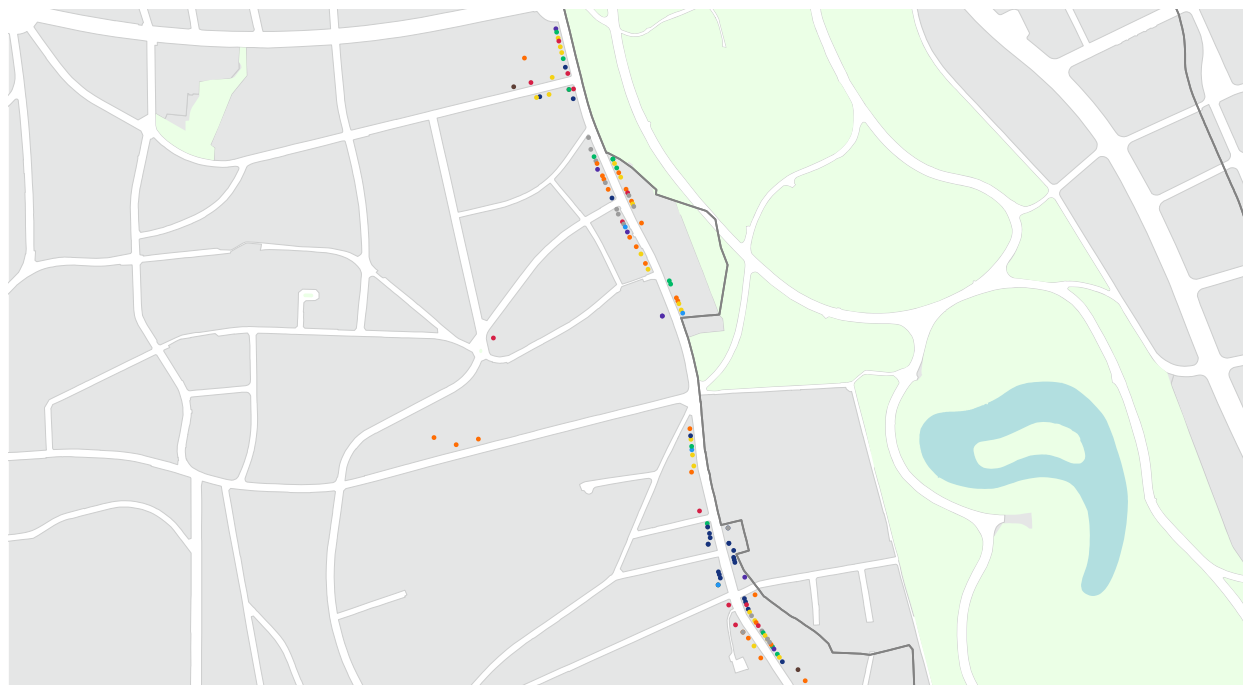
Rejoignez facilement le Langeveld/
Vert Chasseur via le réseau STIB et TEC

- Bus STIB : 41, 60
- Bus TEC : W365



7.2 Offre commerciale

Catégories et types de commerces du quartier:
 Les quartiers Langeveld/Vert Chasseur accueillent **133** cellules commerciales



7.3 Artères commerçantes - TOP 5

- **Chaussée de Waterloo - 118 points de vente**
- **Avenue Montjoie - 9 points de vente**

Les équipes de hub brussels ont terminé la mise à jour de l'offre le 19/05/2022

- Avenue de Fré - 3 points de vente
- Champ du Vert Chasseur - 1 point de vente
- Avenue Winston Churchill - 1 point de vente
- Avenue de la Floride - 1 point de vente

7.4 Fréquentation*

Nombre moyen de passants par point de comptage entre 10h et 19h :



7.5 Immobilier commercial - source City Dev 2020

VENTE :

- Prix moy. : 488.000€
- Superficie moy. : 227 m²
- Prix moy./m²: 2.965€

LOCATION :

- Prix moy. : 2.880€/mois
- Superficie moy. : 91 m²
- Prix moy./m²: 38 €

*La dernière campagne de comptage hub.brussels du quartier «Langeveld/Vert Chasseur» a été réalisée en 2022 pendant 6 jours sur 6 points de comptage.

7.6 Qu'en pensent les clients ?

ATTENTES :

Les attentes des habitants sont de développer un tissu commercial qui leur permettrait de vivre dans le quartier sans devoir le quitter. Ils souhaitent l'implantation de commerces qui répondent aux besoins de base et ceci sous forme de « commerces indépendants et de proximité » (comme une fromagerie, une boucherie supplémentaire, un poissonnier, un marchand de produits frais, un magasin bio avec produits locaux).

Parmi les commerces manquants qui sont cités, l'on constate qu'il est surtout question de spécialisation. Les chalands et les habitants souhaiteraient : des magasins ciblés sur les loisirs, des magasins de vêtements hommes plus branchés, un magasin de jouets, ...

Les commerces du domaine de l'HoReCa semblent répondre aux attentes des habitants, si ce n'est l'envie de lieux de terrasses accueillantes, des lieux de repos où il fait bon se retrouver,... (un coffee shop tendance, un bar avec WiFi, un bar avec terrasse, ...).

TÉMOIGNAGES :

« Le quartier a un côté de convivialité et sécurité »

« Il est agréable ce quartier »

« C'est la campagne en ville. On ne s'y sent pas en ville »

➔ 8. INFOS UTILES

8.1 Ouvrir un commerce à Uccle

Aucune démarche n'est obligatoire auprès du service Economie. Le service est cependant à votre disposition pour toute demande d'information.

Renseignements :

- **Service Economie/Horeca**

Rue de Stalle 77
De 9h à 12h et de 14h à 16h

- **COMMERCE**

Mme Miceli : 02/605.12.21
Mme Ames : 02/605.12.22
economie@uccle.brussels

- **HORECA**

02/605.12.24
horeca@uccle.brussels

8.2 Vous n'êtes pas encore indépendant

Vous trouverez un guide du SPF Economie reprenant toutes les informations sur comment se lancer à son compte sur :

www.economie.fgov.be/fr/publications/comment-sinstaller-son-compte

1. Guichet d'entreprise : le bon début

Si vous désirez vous installer comme indépendant, vous devez prendre contact avec un **guichet d'entreprise** qui prendra en charge la quasi-totalité des formalités administratives à accomplir. Les guichets d'entreprise ont l'habitude d'accueillir les futurs indépendants, ils s'occupent de :

- **Votre inscription** à la Banque Carrefour des Entreprises (attestation d'accès à la profession).

- Les guichets peuvent également vous fournir **des conseils personnalisés** sur :
 - » La création d'entreprise,
 - » Les différences de statuts possibles (personne physique, société),
 - » L'élaboration de dossiers financiers,
 - » L'assujettissement à la TVA,...

2. Mutuelle et caisse d'assurance sociale : la bonne protection

N'oubliez pas de vous affilier à une **mutuelle** mais aussi à une **caisse d'assurance sociale**. Cette dernière ne couvrant que les « gros risques », il est préférable de contracter auprès de votre mutuelle des assurances complémentaires qui assurent les remboursements de dépenses telles que vos frais de médecin.

3. Permis d'urbanisme ou d'environnement : le bon réflexe

Enfin, **n'oubliez pas de vérifier** auprès de l'administration communale qu'aucun permis d'urbanisme ou d'environnement ne doit être demandé avant votre installation dans un éventuel établissement commercial.

8.3 Vous êtes déjà indépendant

1. Permis d'urbanisme ou d'environnement

Avant de signer votre bail de location ou d'acquérir un bien, **renseignez-vous** auprès du guichet du Service de l'Urbanisme et de la Cellule permis d'environnement. Même si certains propriétaires assurent qu'aucun permis n'est nécessaire, il est toujours plus prudent d'en avoir la confirmation.

- **HoReCa**

02/605.12.24

horeca@uccl.brussels

- **CELLULE PERMIS ENVIRONNEMENT**

02/605.13.52

environnement@uccl.brussels

- **GUICHET DU SERVICE URBANISME**

Rue de Stalle 77 - 1180 Uccle

02/605.13.00

urbanisme@uccl.brussels

2. Enregistrement baux commerciaux

L'enregistrement des baux commerciaux se fait via [l'Administration Générale de la documentation patrimoniale](#).

Uniquement via l'app [MyRent](#) sur le site [MyMinfin](#).

Questions : 02/572.57.57 (de 9h à 12h)

3. Documents importants :

En fonction du type de commerce que vous désirez ouvrir, le Service de l'Urbanisme et/ou le Service de l'HoReCa vous demanderont différents types de documents :

- **Le rapport du S.I.A.MU.** : formulaire de demande d'avis de prévention incendie
- **Le certificat d'assurance** : avec responsabilité civile objective si l'établissement fait plus de 50 m²
- **L'Autorisation de l'Inspection des denrées alimentaires AFSCA** : formulaire de demande d'enregistrement, d'autorisation et/ou d'agrément
- **Les débits de boisson – patente** : si votre clientèle a la possibilité de consommer des boissons dans votre établissement, vous êtes tenus de prendre contact avec le Service HoReCa :

- **HoReCa**

02/605.12.24

horeca@uccl.brussels

- **La vente d'alcool** - sans consommation sur place :
En tant que commerçant, la demande d'autorisation de vente d'alcool se fait auprès de l'administration des douanes et accises via formulaire :
> [Douanes et accises](#)

Cette démarche vous permettra **d'obtenir l'autorisation** de vendre des bières, du vin ou des spiritueux.

Envoyez le formulaire complété à :

Administration générale des Douanes et Accises
North Galaxy - Boulevard du Roi Albert II 33 bte 37
1030 Bruxelles
info.douane@minfin.fed.be

4. Vous désirez une terrasse ?

N'oubliez pas qu'une **autorisation est obligatoire** si vous souhaitez placer une terrasse sur le trottoir devant votre commerce. Le Service HoReCa délivre les autorisations de placement d'une terrasse uniquement si le dossier de l'établissement est en ordre.

> Télécharger préalablement : [Demande d'autorisation pour terrasse](#)

5. Présentoirs, étalages et dispositifs de publicité :

N'oubliez pas qu'une **autorisation est obligatoire** si vous souhaitez placer un présentoir sur le trottoir devant votre commerce. Une demande d'autorisation doit dès lors être adressée, au minimum 10 jours ouvrables avant la date pour laquelle la demande est introduite, à Monsieur le Bourgmestre (Service Affaires Générales) - Rue de Stalle, 77 à 1180 Uccle. Nécessite une enquête des Services de Police :

> [Télécharger le formulaire de demande de placement d'étalage](#)

6. Réserver un emplacement :

Vous désirez réserver un emplacement devant votre magasin pour effectuer des travaux, un déménagement ou un évènement ?

> [Demande de stationnement temporaire](#)

7. Aides et soutien :

Pour obtenir d'éventuelles aides financières ou du soutien, vous pouvez vous renseigner auprès :

- Primes régionales pour l'entrepreneuriat :
 - > www.werk-economie-emploi.brussels
- Vous pouvez également faire appel à **hub.brussels** et au **1819** (son service d'information et d'orientation pour les entrepreneurs)
 - > par tél au **1819**
 - > par mail à info@1819.brussels
 - > au **guichet physique** situé au 110 chaussée de Charleroi à 1060 Bruxelles
 - > www.hub.brussels
 - > www.1819.brussels

8.4 Contacts utiles

Les associations de commerçants :

Les associations de commerçants sont très actives à Uccle, n'hésitez pas à aller jeter un coup d'œil sur leur page <https://www.uccle.be/fr/vie-pratique/activites-economiques/associations-des-commerçants-et-artisans> et ainsi participer aux événements qu'elles organisent pour égayer notre commune.

Chèques Commerces :

Différentes primes aux citoyens sont données sous forme de Chèques Commerces. Ces chèques sont utilisables uniquement dans des commerces ucclois. Si vous désirez **devenir adhérent** et ainsi apparaître sur la map, n'hésitez pas à aller voir : <https://www.uccle.be/fr/vie-pratique/activites-economiques/cheques-commerces>

MyMarket :

En tant que commerçant, vous souhaitez être accompagné pour développer un eshop facile et gratuit pendant 18 mois ?

C'est possible grâce à MyMarket.brussels qui à l'initiative de l'ASBL Promotion du Commerce et de l'Economie uccloise et avec le soutien de la Région bruxelloise propose à tous les commerçants de créer son propre eshop. Retrouvez toutes les infos utiles :

www.mymarket.brussels/



Il se passe toujours quelque chose à Uccle !

Consultez notre agenda des événements :



www.uccle.be/fr/agenda



www.facebook.com/uccle1180ukkel



[commune uccle](https://www.instagram.com/commune_uccle)